

La concertation dans les Réserves de Biosphère

Michel ETIENNE, vice-président du comité MAB-France
INRA-Unité d'Ecodéveloppement, Site Agroparc, 84914 Avignon Cedex 9
etienne@avignon.inra.fr

Depuis la conférence de Séville, le Comité National MAB¹ France s'intéresse aux moyens de mobiliser la société locale et de mieux l'impliquer dans la vie des réserves de biosphère (RB) et de contribuer à la construction de leur futur. Pour en faire des espaces de dialogue ouverts au service de la conservation de la biodiversité et du développement durable, il a mis au point et anime une démarche de concertation et de conception. Les différentes phases de la démarche sont présentées et leur mise en oeuvre est illustrée par plusieurs cas d'application dans les RB françaises.

La concertation : pour quoi faire ?

Une RB est le siège de relations complexes entre des dynamiques écologiques et des dynamiques sociales. Les acteurs locaux en sont non seulement les parties prenantes, mais devraient contribuer à l'élaboration des politiques de gestion. Comment imaginer localement une gestion plus ouverte, dynamique, capable d'adaptation et d'anticipation, rassemblant les différents acteurs dans un partenariat, contribuant à préserver les ressources naturelles grâce à une gestion durable, s'appuyant sur des bases scientifiques correctes et une réelle créativité culturelle ? Comment mobiliser l'intelligence collective locale des habitants ?

Comme chaque acteur du territoire a sa propre représentation du monde et de ce qu'il contient, et que cette représentation est source d'analyses différentes, de comportements contrastés voire de conflits, la démarche vise à faciliter les échanges de points de vue et le dialogue entre acteurs du territoire, de mener une analyse collective des enjeux du territoire, puis de mettre en lumière les priorités d'action dans la perspective d'une politique de gestion durable et concertée.

Ce travail est essentiel chaque fois qu'il est nécessaire d'engager, de mobiliser ou de remobiliser les acteurs de la RB sur un projet collectif. Ainsi, cette démarche peut être appliquée en amont de la création des RB, pour réaliser un premier état des lieux des enjeux en présence, des connaissances concernant le site, des acteurs incontournables. Elle est aussi très utile lors de la phase de montage du dossier, ou lors des examens périodiques, quand émerge une volonté de changements de limites ou d'établissement d'un zonage plus en cohérence avec les enjeux de gestion. Elle est un bon préalable à la rédaction du plan ou de la politique de gestion prévue par le cadre statutaire du réseau mondial, car elle permet d'alimenter de façon approfondie le chapitre « perspectives » du document officiel. Dans le cas des RB transfrontalières, cette méthode peut aider à progresser vers plus d'intégration et de compréhension mutuelle, même si son utilisation à cet effet reste encore expérimentale. Enfin, la démarche peut être aussi très utile ponctuellement, dans les situations de gestion complexe (nombreux acteurs aux enjeux contradictoires) ou de conflits.

L'organisation du processus

Le processus de concertation peut être provoqué par différents types de commanditaires. Lorsque la RB n'est qu'un projet il peut être initié par une administration, une ONG ou des élus locaux porteurs de l'idée. Lorsque la RB approche de l'échéance de l'examen périodique, c'est généralement la structure en charge de la coordination (parc régional, syndicat mixte) qui est légitime pour lancer le processus. Parfois le constat du non respect de la stratégie de Séville va amener le comité MAB France à prendre en main l'animation du processus pour redynamiser la RB.

De nombreux critères peuvent entrer en jeu dans le choix des partenaires à impliquer dans la démarche. Ce choix a une certaine souplesse. Selon les cas et les préférences des commanditaires, on donnera la préférence soit à une vision scientifique ou technique du territoire (collectif à dominance de chercheurs ou de techniciens), soit à une implication des acteurs locaux choisis soit pour leur représentativité, soit pour leur diversité de pratiques. La place des chercheurs dans le processus est

¹ MAB est l'acronyme de Man and Biosphere, le programme de l'UNESCO sur les relations entre l'Homme et la Biosphère

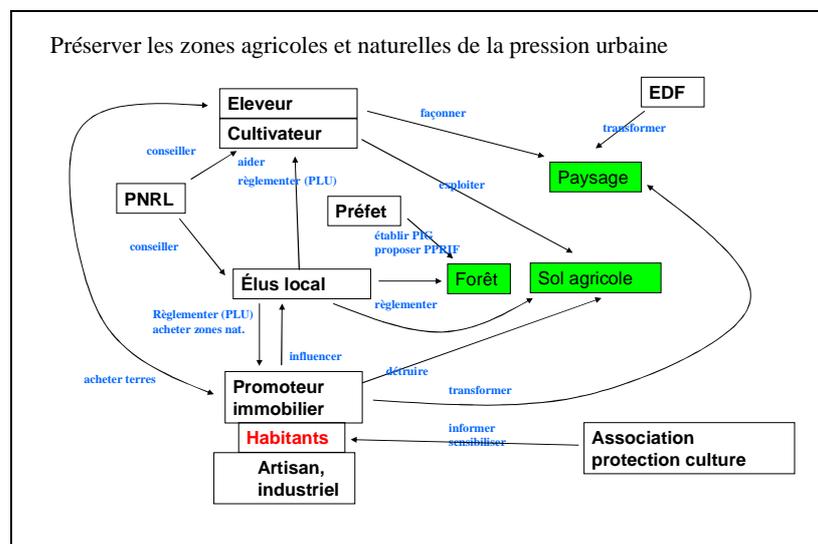
variable. Généralement on sélectionne les scientifiques porteurs de connaissances sur les principaux processus en jeu sur le site concerné. Certains seront donc présents dès l'initiation de la démarche. D'autres pourront être associés plus tardivement si les participants ressentent le besoin d'une expertise sur un thème particulièrement important pour la compréhension du fonctionnement du système. Des érudits locaux peuvent aussi être associés.

Il est nécessaire de trouver un compromis entre la représentativité des acteurs principaux et influents du territoire de la RB, et le nombre de participants à la démarche, de façon à ce que les réunions ne soient pas rendues inopérantes par un nombre trop grand de participants (une trentaine est probablement le seuil à ne pas dépasser).

Les ateliers de co-construction

Basé sur la construction collective de références partagées, un travail riche en débats est organisé au cours d'ateliers animés par un ou plusieurs modérateurs. Cette première étape vise à ce que les participants identifient, ensemble, les potentialités de développement du territoire. Celles-ci dépendent d'une part des ressources présentes et d'autre part des acteurs qui jouent un rôle prépondérant sur le territoire considéré. Les dynamiques écologiques, sociales et économiques en jeu sont également identifiées, contribuant à l'évolution quantitative, qualitative et spatiale de certaines des ressources. L'ensemble de ces données est ensuite hiérarchisé et représenté de façon synthétique sur un diagramme qui représente la façon dont les acteurs interagissent entre eux et avec les ressources.

Suivant les différents contextes (taille du territoire, diversité des acteurs, complexité du système), elle sera appliquée soit de façon globale (un schéma commun pour tout le territoire), soit de façon fragmentée (un schéma par entité géographique ou par enjeu). L'encadré 1 montre un exemple de diagramme d'interactions élaboré dans la RB du Luberon autour de l'enjeu de préservation des zones agricoles et naturelles de la pression urbaine. En cas de conflits ou de problèmes de gestion importants, il est intéressant de la compléter d'une modélisation informatique permettant d'établir des scénarios et éventuellement de mettre les acteurs en situation au travers de jeux de rôles.



La localisation des enjeux et le zonage

Les ateliers de co-construction permettent de clairement identifier les principaux enjeux de la RB pour les 10 années à venir, en fonction de ses potentialités écologiques et humaines. L'encadré 3 montre la diversité des enjeux retenus lors de la révision des RB de Camargue et du Luberon. Comme ces enjeux sont généralement nettement territorialisés, le collectif va alors identifier les portions du territoire sur lesquelles ils sont prioritaires, en raisonnant sur une carte "ouverte" où aucune limite préalable n'est fixée. A partir de cette première spatialisation, une deuxième carte est élaborée collectivement afin de déterminer les zones prioritaires d'intervention, en terme de conservation comme en terme de développement, et suivant la logique de zonage propre aux RB.

Camargue	Luberon
Intégrer agriculture, élevage et gestion de l'eau Organiser tourisme et loisirs Gérer l'interface entre zone industrielle et zone naturelle Maitriser la dynamique du foncier	Vivre et travailler dans la RB Développer l'écocitoyenneté participative et militante Favoriser une agriculture locale soucieuse de l'environnement Préserver les zones agricoles et naturelles de la pression urbaine Maintenir la diversité des milieux naturels

Les produits de ces journées d'animation permettent d'élaborer collectivement les grandes lignes du projet de la RB, puis, après argumentation, la rédaction d'un document. Celle-ci est assurée par un groupe de travail restreint ou l'équipe de coordination de la RB. Le document est ensuite présenté aux principaux acteurs du territoire, puis formellement approuvé par les autorités et les élus locaux. La forme du document final demeure souple, s'adaptant à la diversité des situations institutionnelles, de même que sa durée de vie. Toutefois, cette dernière ne peut dépasser l'ordre de la décennie qui correspond à la périodicité des révisions des RB.

L'évaluation de l'état des connaissances

Mieux connaître pour mieux gérer signifie pour les RB d'identifier les lacunes dans les connaissances relatives à leurs grands enjeux de gestion. Dans une perspective de développement durable, des questions se posent nécessairement sur la viabilité écologique, économique, sociale et culturelle du mode de développement de la RB. A-t-on suffisamment d'éléments objectifs pour en juger ? Un atelier spécifique est organisé pour aider les participants à établir la liste des activités existant sur le territoire et à évaluer quelle partie de la réserve est concernée. Cela concerne soit la surface de la RB, soit un élément particulier : rivière, grottes... Il convient d'en évaluer l'importance relative. Puis, est évalué collectivement l'impact écologique, économique, social et culturel de chacune des activités, et le niveau de connaissance, scientifique ou empirique que l'on en a. L'encadré 1 montre l'exemple de la chasse dans le Queyras.

% du territoire concerné : 70 %

nombre, type et niveau de décision des acteurs concernés : **500, chasseurs/ONCFS, société de chasse/département**

impact économique (type, sens, intensité, tendance) : ? **économie souterraine**

impact social (type, sens, intensité, tendance) : **tradition (+, 1, →) / privilège (-, 2, →)**

impact écologique (type, sens, intensité, tendance) : **régulation ongulés (+, 1, →) / mouflon (-, 1, ↑)**

état des connaissances actuelles (type, niveau) : **Sci : 1, Tech : 1, Emp : 2**

* sens : -, o, +; intensité : 1, 2 ou 3; tendance : ↑→↓

Références

Daré W., Ducrot R., Botta A., Etienne M., 2009. Repères méthodologiques pour la mise en œuvre d'une démarche de modélisation d'accompagnement. Collectif ComMod, 127 p.

Etienne M. 2008. Co-construction d'un modèle d'accompagnement selon la méthode ARDI. Guide méthodologique. Collectif ComMod, 71 p.

Etienne M. 2008. La modélisation d'accompagnement : comprendre les conséquences de ses actes. UNESCO-MAB, Paris, Notes Techniques 3 :98-100.

Cibien C., Etienne M. 2008. La démarche MAB : la voie de l'optimisme. UNESCO-MAB, Paris, Technical Notes 3 :12-15.

Etienne M., Cibien C., Génot J-C. 2007. Un exemple de démarche d'accompagnement pouvant être utilisée lors de l'examen périodique. UNESCO-MAB, Paris, Notes Techniques 2 :53-59.

Etienne M. 2006. La modélisation d'accompagnement : un outil pour le dialogue et la concertation dans les Réserves de Biosphère. UNESCO-MAB, Paris, Notes Techniques 1 :44-52.